

REGION ANALAMANGA

DISTRICT

ANTANANARIVO

AVARADRANO

COMMUNE RURALE

TALATA VOLONONDRY

LE MAIRE DE LA COMMUNE

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: Inscription du « Kabary malagasy », traditions orales malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l' UNESCO

Dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Madagascar et pour assurer une meilleure visibilité et garantir sa viabilité, nous soussignons ; Commune Talata Volonondry, déclare que nous soutenons et approuvons l'initiative visant l'inscription du « Kabary malagasy » dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité au sein de l'UNESCO.

Ce type de représentation s'est transmis de génération en génération depuis des années au sein de notre société et se perpétue jusqu'à nos jours. Ainsi, nous soutenons le Ministère de la Communication et de la Culture et participons à l'élaboration du dossier de candidature.

Talata Volonondry : 10 Mars 2020

P.O Adjoint : RAJAONARIVO A. Mamy Rija



FARITRA ANALAMANGA
DISTRIKA ANTANANARIVO
AVARADRANO
KAOMININA AMBANIVOHITRA
TALATA VOLONONDRY



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivaviana - Tanindrazana - Fandrosoana

NY BEN'NY TANANA KAOMININA

TARATASY FANKATOAVANA

Antony : Fanoratana ny "KABARY malagasy", Fanehoana am-bava nentim-paharazana ao amin'ny lisitry ny harentsaina tsy azo tsapain-tanana lombonan'izao tontolo izao eo anivon'ny UNESCO.

Ho fitandrovana ny harembakoka tsy azo tsapain-tanana eto Madagasikara ary hiantohana ny fanasongadinana azy ireo sy ho antoky ny faharetany, izahay, eto amin'ny Kaominina TALATA VOLONONDRY, dia manambara fa manohana tanteraka ny ezaka fampidirana ny "Kabary malagasy", ho ao anatin'ny lisitra maneho ireo harentsaina tsy azo tsapain-tanana eo anivon'ny UNESCO.

Io karazana fampisehoana io dia nolovaina tamin'ireo razambe nandritra ny taona maro ary mbola mitohy izany eo anivon'ny fiarahamonina misy anay mandrak'androany. Arak'izany dia manohana ny Minisiteran'ny Serasera sy ny Kolotsaina izahay ary mandray anjara feno amin'ny fanamboarana ny antota taratasy rehetra mahakasika izany.

Talata Volonondry: 10 MARS 2020



P.O. Adjoint

RAJAKOANDRY A. Mamy RiJa

**POUR L'INSCRIPTION DU « KABARY MALAGASY » DANS LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL
DE L'HUMANITE DE L'UNESCO**

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	SIGNATURE
01	RAJAONARIVO ANDROAMIHAJA Mamy Rija	Adjoint au Maire de Talata Volonondry	
02	RANDRIAMIHARIMIADANA Maurice	Adjoint chef Fokontany	
03	RANDRIANARIVELO Saturnin Odon	Chef fokontany Ambohimiadana	
04	RAKOTOARIMANANA Martin	Adjoint fokontany Andranonotsonohizao	
05	RAJAONARISON Felix	Chef quartier Ambohibary	
06	RAKOTINIRIANA Adolph	Amparafa	
07	RALAMBO Noromalala Sahondra	Chef quartier Talata Volonondry	

Par notre signature nous disons : oui à l'inscription du « Kabary malagasy » sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité au sein de l'UNESCO

P.O Adjoint : RAJAONARIVO A. Mamy Rija



HO FANORATANA NY "Kabary malagasy" AO ANATY LISITRY NY HARENDSAINA TSY AZO TSAPAIN-TANANA IOMBONAN'IZAO TONTOLO IZAO UNESCO

N°	ANARANA SY FANAMPINY	ANDRAIKITRA	SONIA
01	RAJONARIVO ANDRIAPUKA JA Mamy Rija	Ben'ny Tonora lefitra TALATA ILO MONIBER	
02	RAHARIAMIHARI MIADAMA. Maurice	Adjoint chef. de FIKT.	
03	RANDRIANARIVELO Saturmu Odou	chef Fotontany Ant-humaniadana	
04	ZALLO-ANDRIANANA Nartim	Adjant FIKT Andranotranahy	
05	Rajonarison. Felix.	chef. FIKT. Ambahilobany	
06	RAKOTENIRIANA Adolphe	Ampereser	
07	RALAMBO Haromahle Sahondray.	chef de FIKT Talata Valonondray	

Izahay dia manao « eny » amin'ny fanoratana ny "Kabary malagasy" ao anatin'ny lisitry ny harentsaina tsy azo tsapain-tanana iombonan'izao tontolo izao eo anivon'ny UNESCO



P.O. Adjoint

RAJONARIVO A. Mamy Rija

FIKAMBANAN'NY MPIKABARY MALAGASY

"Kabary : harem-pirenena mampandroso ny taranaka ankehitriny ary lovan-jafy"

"Izay tia ny tenin-drazany, tia ny tanindrazany"

"Kabary : ivelaran'ny isam - paritra mampiray ny Malagasy ; Kabary, antsika jiaby. "

Cenam 67 ha (101) ANTANANARIVO – Ny Filoha : 034 03 863 39, Ny mpandraharaha : 034 04 188 97



NY FILOHA

LAH : 09 / 2020 / FIMPIMA / FB / FL

Antananarivo, le 12 mars 2020

A

Madame le Ministre de la Culture et de la Communication

Objet : Appui à la demande du Ministère de la Culture et de la Communication d'inscrire le « Kabary malagasy » art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

La FIMPIMA. est la plus ancienne association des « Mpikabary » âgée de 57 ans aujourd'hui. Elle compte actuellement plus de 2000 membres actifs répartis dans le monde : Madagascar, France, Norvège, Suisse, Allemagne, Belgique, La Réunion, Île Maurice. Son objectif principal est de promouvoir et de valoriser l'identité culturelle malagasy à travers le « Kabary ».

Nous apportons notre appui à la demande du Ministère de la Culture et de la Communication d'inscrire le « Kabary » au patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité pour les raisons suivantes :

Le Kabary est un art oratoire malgache. C'est un discours harmonieux ayant une valeur stylistique et linguistique exceptionnelle, et servant à transmettre un message. Il est prononcé à voix portante devant un public nombreux, et est agrémenté de proverbes, de « Hainteny », de métaphores permettant de captiver l'attention des auditeurs, de les impressionner, et - au besoin - de les convaincre. C'est un art à part entière par sa beauté et la richesse de style dans ses expressions. Il préserve et enrichit la langue malgache, mais aussi véhicule la culture et la philosophie traditionnelles malgaches.

Le Kabary est un héritage oral transmis de génération en génération. Il a existé et a été pratiqué bien avant l'arrivée de l'écriture à Madagascar. Les 600 ans du Kabary avaient d'ailleurs été célébrés en 2013 par l'Académie Malagasy, le Ministère de la Culture ainsi que de nombreuses autres institutions. Mais au fil des siècles, des années, des générations qui se sont succédé, cet art a su conserver sa nature, ses valeurs, son contenu et sa structure.

Le développement, la modernisation, la technologie n'ont altéré ni amoindri en rien sa pratique. Le Kabary est toujours au coeur de la société malgache. Il marque la vie de celle-ci, et accompagne de manière incontournable chaque citoyen et famille malgache dans toutes les étapes essentielles de leur vie : dès la naissance jusqu'à la mort, en passant par le mariage et autres événements. Il joue aussi un rôle majeur dans la vie de la société, voire du pays puisque l'ouverture et la clôture de tout événement important et officiel qui s'y passe sont marquées par le Kabary.

Inséparable des Malgaches, le Kabary est pratiqué dans toutes les régions de Madagascar. Au niveau national, il représente un moyen efficace pour entretenir les liens sociaux.

L'art oratoire Kabary, en exprimant l'attachement au respect des droits fondamentaux de l'homme pour chacun, préserve l'unité, l'harmonie, l'égalité et le respect d'autrui en mettant en avant les valeurs de liberté, de maintien de la dignité humaine, de respect des droits, et de fraternité. Il contribue fortement ainsi à l'unité nationale, à l'épanouissement de tous les Malgaches quelle que soit sa communauté d'origine, son groupe d'appartenance. À l'échelle familiale, c'est un gage de continuité car il cimenter toute cérémonie et toute réunion de famille en symbolisant la durabilité de l'individu et de la communauté. Dans la sphère publique, il renforce les relations entre les groupes et les communautés, créant une atmosphère de partage et de cohésion.

Le Kabary a été transmis et se transmet par le « lovan-tsofina » ou encore la bouche à oreilles. Mais aujourd'hui, bénéficiant de la modernisation des moyens et des technologies, le Kabary est à la portée de tous les Malgaches repartis dans le monde.

Nous, l'association FIM.PI.MA. jouons un rôle majeur dans la transmission de cet art. Nous organisons et assurons :

- Des formations du Kabary à plus de 1500 élèves par an.
- Des séminaires de présentation, des réunions et des ateliers de formation portant sur la valeur du Kabary en tant que partie de l'identité culturelle de la nation.
- Des expositions, des concours, des conférences débat sur le thème « Kabary »
- Des publications des livres sur le Kabary.
- Des émissions télévisées et radiophoniques sur le Kabary.
- Des concours de Kabary pour les jeunes scolaires.
- Des recherches et des études sur le Kabary et les activités liées à l'art oratoire.
- Diffusions sur le thème du Kabary dans le site web de la FIM.PI.MA.

De par notre expérience, nous pouvons affirmer que le Kabary est un art qui perdurera et qui accompagnera toujours les Malgaches où qu'ils soient. Les évolutions que nous avons pu constater dans ce domaine sont d'ailleurs conséquentes : le Kabary attire de plus de plus de personnes aujourd'hui, jeunes, personnes âgées, hommes et femmes.

Pour ces raisons, l'association FIM.PI.MA. ainsi que tous ses membres répartis dans le monde se joignent aujourd'hui au Ministère de la culture et de communication pour appuyer la demande d'inscription du Kabary au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Dans l'attente d'une suite favorable de votre part, veuillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La présidente de l'Association FIM.PI.MA.



AU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet : Inscription du « Kabary malagasy », sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous soussignons, Union des Poètes et Ecrivains Malgaches « HAVATSA UPEM », que nous approuvons et participons à l'initiative visant l'inscription du « Kabary malagasy » dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO car il va promouvoir la littérature et la langue malagasy.

Antananarivo, le 13-03-2020


ANIRANANASOLO Hajaine Naomy
Présidente de l'HAVATSA-UPEM

Antananarivo, le 21 Février 2020

Descendants de
RABADOTSIALAINIMAIKA
Héritier et pratiquant de KABARY

Au :

- MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
- UNESCO

Objet : Déclaration

Mesdames et Messieurs

Nous soussignés, descendants de RABADOTSIALINIMAIKA, avons l'honneur d'accepter l'inscription du « Kabary malagasy » en tant que patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ayant hérité du « Kabary malagasy » et le pratiquant, nous avons la conviction que l'inscription de l'élément sera le garant de sa viabilité et de sa transmission aux générations futures.

SOUHAIT

Par la même occasion, nous soulignons que le kabary est vivant et s'accommode en fonction du temps et de l'espace où il est pratiqué.

Par conséquent, nous souhaitons vivement que la pratique ne soit pas figée aux expressions traditionnelles sans pour autant déroger à la culture et ses valeurs.

La langue malagasy est sacrée.

Nos vifs remerciements



Antananarivo, faha 21 Febroary 2020

Taranak'i
RABADOTSIALAINIMAIKA
TARANAKA MPANDOVA SY MPIHARY KABARY

HO AN'NY :

- MINISTERAN'NY SERASERA SY NY KOLOTSAINA
- UNESCO

ANTONY : FANAMBARANA

Tompoko,

Voninahitra lehibe ho anay taranaka voalaza anarana etsy ambony ny hanekenay ny hampidirana ny kabary malagasy ho isan'ny harem-bakoka tsy azo tsapain-tanana iraisam-pirena amin'ny maha taranaka mpihary sy mpandova kabary anay ary hinoanay fa ny fidiran'ny kabary ho isan'ny harem-bakoka no tsy hahavery momoka azy ka holovain'ny taranaka faramandimby.

HETAHETA

Etoana ihany koa no hanehoanay fa ny kabary dia miaina sy mivelona araky ny toerana sy ny vanim-potoana hanehoana azy

Noho izany dia sitrakay indrindra ny tsy hifehezana azy ho tsy azo ovaina aram-panehoana kanefa tsy mivoana amin'ny kolontsaina sy ny soatoavina azy.

Masina ny teny Malagasy

Misaotra indrindra tompoko

Soinia

Mr RAKOTOMALALA
ZOARIHASINA
033 11 203 53
034 29 936 37
032 57 837 99
FI.MPI.ZO

Antananarivo, 27 janvier 2020

UNESCO,

Objet: Inscription du « Kabary malagasy » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Mesdames et messieurs,

Je soussigné, Monsieur RAKOTOMALALA Zoarihasina, ai l'honneur de demander l'inscription du kabary traditionnel dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez Mesdames et messieurs, recevoir mes plus hautes considérations.

Antoa
RAKOTOMALALA

ZOARIHASINA

033 11 203 53

034 29 936 37

032 57 837 99

FI.MPI.20

Antananarivo, 27 January 2020.

UNESCO,

Antony: FAMPIDIRANANTY << KABARY
TENA MALAGASY >> ao anatin'ny
litrà maneho ny harem-bakoka tsy
azo tsapain-tanana iraisan'izao tonto
lo izao.

Compoko,
Toninahitrè ho ahy voalaza anarana
etsy ambony no ahazpako mangataka ny hampidi-
rane ny << KABARY ara-pomban-drazane ao anā
tin'ny litrè maneho ny harem-bakoka tsy azo
tsapain-tanana iraisan'izao tontolo izao.

Dia manontena ny valinteny mahafa-p
avy aminareo, Compoko!

Akairo, Compoko, ny hāja ambony indri-
ndre atobato, Anareo.

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignés, <<.....MALAGASY MIMINA AMIN'NY TENINY.....>>
ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le 06 MARS 2020

Le président



J. Rajaonarison

RAJAONARISON JEAN CLOVIS

LETRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignés, << MPi Kabary MANANDRATRA NY SOATAVINA (M.P.MASOA) >>
ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant
l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel
immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons
librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le 06 MARS 2020

Le président



RANAIVOSON Henri



FIKAMBANANA MPIMASOA

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignés, <<.....SEHA PIBEAYANA LOHARANO.....>>
ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le.....16 MARS 2020.....

Le président



RANDRIANASOLO Alfred



LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignés, <<.....VAKOKA LALOVINA IBEAZANA.....>>
ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le 06 MARS 2020

Le président



Rakotoarison

RAKOTOARISON
Jean Jacques Olivier

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignons, <<.....VONDRONINY MPIKABARY ANKEHITRINY.....>>
ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le.....16 MARS 2020.....

Le président



Randrianaina Namison

RANDRIANAINA Namison

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignés, <<.....NY ANTSIVA.....>>
ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le.....6 MARS 2020.....

Le président



RASOLOHANTA Beithine

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous, soussignés, <<VONDRONA MANANDRATRA NY MAHA MALAGASY (VM-MM)>> ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le 16 MARS 2020

Le président



FANGO MAHIRATRA

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignés, < *Fivondronan'ny Tanora Mpanjifan'ny Mpanoro (FTNO)* > ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le 16 MARS 2020.....

Le président



PANDRIATSAHARAZONY
PANDRIATSAHARAZONY, Jean Cadet

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignés, <<.....NY AMPINGA.....>>
ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le.....16 MAR 2020.....

Le président



MITAHIRY FAHENDIANA
Mitahiry Fahendiana

LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet: inscription du "Kabary malagasy", art du discours traditionnel malagasy, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Nous, soussignés, << Fikambanana Telon'ohorefy Mikabary >> ainsi que chaque membre de la communauté, que nous approuvons l'initiative visant l'inscription du "Kabary malagasy" dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Nous soutenons ainsi le Ministère de la Communication et de la Culture et participons librement à l'élaboration du dossier de candidature.

Antananarivo, le 16 Mars 2020

Le président

RANDRIANAIVO Tolotra



LETTRE DE CONSENTEMENT

Objet : Consentement à l'inscription du « Kabary malagasy » en tant que patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je soussigné, RAJAONAH Andry Tiana, Orateur et conservateur des cultures et pratiques sociales malagasy notamment de ma région d'origine, Amoron'i Mania ;

Je n'ai suivi aucune formation sur le kabary, il m'a été transmis comme un talent hérité de mes parents et acquis durant mes diverses prestations et prises de parole lors des événements culturels, familiales et sociétales que ce soit dans l'allégresse que dans la tristesse ;

Le Kabary est un patrimoine porteur de sagesse et de cohésion sociale chez les Malagasy, se perpétuant et se transmettant de génération en génération ;

Ainsi, je soutiens librement la demande du Ministère de la Communication et de la Culture pour l'inscription du « Kabary malagasy » dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Ce 23 Mars 2020

RAJAONAH Andry Tiana

TARATASY FANKATOAVANA

Antony : Fankatoavana ny kabary malagasy ho ao anatin'ny harem-bakoka iraisan'izao Tontolo izao

Izaho RAJAONAH Andry Tiana, Mpikabary sy mandala ny kolotsaina sy ny fomba amam-panao malagasy indrindra aty amin'ny faritra Amoron'i Mania izay fonenako sy fiaviako.

Tsy nianatra ho Mpikabary aho na nadalina ny kabary fa talenta nolovaina tamin'ireo Ray aman-dreny , sy vokatriny ny fijorona sy fandraisam-pitenena matetika rehefa ao anaty hetsika ara-kolotsaina na zava-miseho eo anivon'ny fianakaviana na fiarahamonina na an-kasoavana na an-karatsiana.

Ny kabary dia anisan'ireo haren-tsaina mitahiry ny fahendrena sy ny fihavanana Malagasy. Tsy resin'ny vanim-potoana mifandimby fa miampita amin'ny taranaka mifandimby.

Koa, izaho voalaza anarana etsy ambony, dia manohana ankahalalahana ny fangatahan'ny Ministeran'ny Serasera sy ny kolotsaina ny amin'ny fampidirana ny kabary malagasy ho ao anatin'ny harem-bakoka iraisan'izao tontolo izao (UNESCO).

Androany faha 23 Martsa 2020



RAJAONAH Andry Tiana